**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 11 octobre 2016 à 19 h 30, au centre communautaire.

#### **PRÉSENTS**

Monsieur Michel Jr Bourdeau, maire

Monsieur Roger D'Antonio, conseiller Monsieur Julien Leclerc, conseiller Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller Monsieur David Beauregard-Paquin, conseiller Monsieur Guy Jodoin, conseiller Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

#### **AUSSI PRÉSENTS**

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

\*

#### **2016-10-123 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beauregard-Paquin et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 11 octobre 2016 à 19 h 30.

ADOPTÉE

#### 2. MOT DU MAIRE

#### 2016-10-124 3. <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 11 octobre 2016 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item	Séance ordinaire du conseil du 11 octobre 2016						
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE						
2	MOT DU MAIRE						
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR						
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX						
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR						
6	AFFAIRES DU CONSEIL						
6.1	DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION / DEUXIÈME EXERCICE FINANCIER / RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE TRIENNAL 2016-2017-2018						

	NOMINATION / CONCEIL DAADMINICEDATION DU DÉCEAU DE						
6.2	NOMINATION / CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN (RÉSEAU)						
7	ADMINISTRATION						
7.1	GREFFE						
7.1.1	AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 637-1 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT NUMÉRO 637 - RMH 330						
7.1.2	ADOPTION DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 570-3 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME NUMÉ 570 AFIN D'ASSURER LA CONFORMITÉ AVEC LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES						
7.1.3	ADOPTION DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 574- 2 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 574 AFIN D'ASSURER LA CONFORMITÉ AVEC LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES						
7.1.4	ADOPTION DE PREMIER PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 572-7 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 572 AF D'ASSURER LA CONFORMITÉ AVEC LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES						
7.2	TRÉSORERIE						
7.2.1	LISTE DES COMPTES						
7.3	RESSOURCES HUMAINES						
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE						
ð	SÉCURITÉ PUBLIQUE						
9	SÉCURITÉ PUBLIQUE  TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT						
	-						
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT						
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT URBANISME ET ENVIRONNEMENT						
9 10 11	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT URBANISME ET ENVIRONNEMENT LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE						

**ADOPTÉE** 

### 2016-10-125 4.1 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2016</u>

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2016 sans modification.

ADOPTÉE

### 2016-10-126 4.2 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2016</u>

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 octobre 2016 sans modification.

#### 5. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À</u> L'ORDRE DU JOUR

## 2016-10-127 6.1 <u>DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION / DEUXIÈME</u> <u>EXERCICE FINANCIER / RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE</u> <u>TRIENNAL 2016-2017-2018</u>

Le conseil municipal prend acte du dépôt du sommaire du rôle d'évaluation foncière pour le deuxième exercice financier du rôle triennal 2016-2017-2018 pour une valeur totale de cent quatre-vingt-quinze millions huit cent trente et un mille cinq cents dollars (195 831 500 \$), dont une valeur imposable de cent quatre-vingt-huit millions trois cent vingt mille sept cents dollars (188 320 700 \$).

### 2016-10-128 6.2 <u>NOMINATION / CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN (RÉSEAU)</u>

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la *Loi modifiant principalement l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal*, les Couronnes Sud et Nord doivent procéder à la nomination de huit (8) élus au conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain (RÉSEAU);

CONSIDÉRANT le consensus métropolitain qui prévoit quatre (4) sièges pour des représentants élus de la Couronne Sud;

CONSIDÉRANT QUE la Table des préfets et élus de la Couronne Sud recommandait à l'unanimité, lors de sa séance ordinaire du 9 juin 2016, de diviser la Couronne Sud en deux (2) secteurs, l'un à l'est et l'autre à l'ouest, et qu'ils se désignent respectivement deux (2) représentants;

CONSIDÉRANT QU'un consensus se dégage autour des candidatures de mesdames Suzanne Roy et Diane Lavoie pour le secteur est de la Couronne Sud;

CONSIDÉRANT QU'un consensus se dégage autour des candidatures de messieurs Donat Serres et Claude Haineault pour le secteur ouest de la Couronne Sud;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la *Loi*, les municipalités locales des Couronnes Sud et Nord doivent procéder à la nomination des candidatures en adoptant une résolution par leur conseil respectif;

POUR CES MOTIFS,

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny et RÉSOLU

D'ENTÉRINER les candidatures suivantes pour les postes de représentants des municipalités de la Couronne Sud au conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain (RÉSEAU) :

- Madame Suzanne Roy, mairesse de la ville de Sainte-Julie;
- Madame Diane Lavoie, mairesse de la ville de Beloeil;
- Monsieur Donat Serres, maire de la ville de La Prairie;
- Monsieur Claude Haineault, maire de la ville de Beauharnois;

## 2016-10-129 7.1.1 <u>AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 637-1 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT NUMÉRO 637 - RMH 330</u>

Le conseiller M. Guy Jodoin donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement relatif au stationnement numéro 637 - RMH 330.

# 2016-10-130 7.1.2 ADOPTION DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 570-3 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 570 AFIN D'ASSURER LA CONFORMITÉ AVEC LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le projet de règlement numéro 570-3 intitulé :

« Règlement amendant le règlement relatif au Plan d'urbanisme numéro 570 afin d'assurer la conformité avec le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges ».

QU'une assemblée publique de consultation soit tenue le 8 novembre 2016 à 18 h au centre communautaire aux fins de cette consultation et qu'à cet effet la greffière publie les avis requis;

QUE copie de ce projet soit transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

**ADOPTÉE** 

# 2016-10-131 7.1.3 ADOPTION DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 574-2 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 574 AFIN D'ASSURER LA CONFORMITÉ AVEC LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le projet de règlement numéro 574-2 intitulé :

« Règlement amendant le règlement des permis et certificats numéro 574 afin d'assurer la conformité avec le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges ».

QU'une assemblée publique de consultation soit tenue le 8 novembre 2016 à 18 h au centre communautaire aux fins de cette consultation et qu'à cet effet la greffière publie les avis requis;

QUE copie de ce projet soit transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

# 2016-10-132 7.1.4 ADOPTION DE PREMIER PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 572-7 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 572 AFIN D'ASSURER LA CONFORMITÉ AVEC LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le premier projet de règlement numéro 572-7 intitulé :

« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 572 afin d'assurer la conformité avec le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges ».

QU'une assemblée publique de consultation soit tenue le 8 novembre 2016 à 18 h au centre communautaire aux fins de cette consultation et qu'à cet effet la greffière publie les avis requis;

QUE copie de ce projet soit transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

**ADOPTÉE** 

#### **2016-10-133 7.2.1 LISTE DES COMPTES**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de cent cinquante-quatre mille quatre cent vingt-sept dollars et soixante-trois cents (154 427,63 \$).

**ADOPTÉE** 

## 2016-10-134 12.1 <u>ADJUDICATION DE CONTRAT / DÉNEIGEMENT</u> STATIONNEMENT AVANT ET ARRIÈRE DU BÂTIM ABRITANT LE SERVICE DE PROTECTION DES INCENDI

ABRITANT LE SERVICE DE PROTECTION DES INCENDIES / STATIONNEMENT MUNICIPAL EN FACE DE L'ÉCOLE ET STATIONNEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau et RÉSOLU

QUE la Municipalité adjuge le contrat pour le déneigement du stationnement avant et arrière du bâtiment abritant le service de protection des incendies, du stationnement municipal en face de l'école et du stationnement à l'avant de l'hôtel de ville, à Déneigement Terrasse-Vaudreuil, 26, 2<sup>e</sup> Avenue, Terrasse-Vaudreuil (Québec), J7V 3T1, et ce, pour un montant de deux mille quatre cents dollars (2 400 \$), taxes applicables non comprises, le tout tel que présenté dans son offre de service du 3 octobre 2016;

Certificat de crédits suffisants émis.

## 13. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

#### 2016-10-135 14. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 11 octobre 2016 à 19 h 55.

ADOPTÉE

					,					
N	/TTT	NI	CII	) A T	ITE	$\mathbf{DE}$	TERR	A SSE	-V A T	<b>IDREUIL</b>
T.A	$\mathbf{I}$		$\mathbf{v}_{\mathbf{I}}$	$\Delta$	<i>-</i> 11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	$\boldsymbol{\nu}$			- v A C	DILL

Michel Jr Bourdeau Maire Lily Ducharme Greffière